

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
PRÉFACE	v
INTRODUCTION	1

CHAPITRE I^{er}.

DE LA CONSTITUTION.

De l'Empire. Territoire de l'Empire. Article 1 ^{er} de la Constitution. Nationalité impériale ou indigénat commun. Article 3 de la Constitution.	9
Pouvoir législatif de l'Empire. Articles 2, 5, 16, 17 et 78 de la Constitution. Compétence de l'Empire. Article 4 de la Constitution. Conseil fédéral (Bundesrath). Articles 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 76 et 77 de la Constitution. Assemblée de l'Empire (Reichstag). Articles 20 à 32 de la Constitution.	13
Présidence de la Confédération, de l'Empereur. Articles 11, 18 et 19 de la Constitution. Du chancelier de l'Empire et de la chancellerie.	29

CHAPITRE II.

DES OFFICES DE L'EMPIRE	33
-----------------------------------	----

CHAPITRE III.

DES FONCTIONNAIRES DE L'EMPIRE.

Article 18 de la Constitution. Nomination. Droits et devoirs. Pensions. Des autorités disciplinaires décisoires. Chambres de discipline. Cour de discipline.	35
--	----

CHAPITRE IV.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

	Pages.
Articles 11 et 56 de la Constitution. Ambassades. Consuls. Tribunaux consulaires. Office des affaires étrangères. Budget.	46

CHAPITRE V.

COLONISATION.

Action de l'Empire. Société de géographie commerciale. Bureau d'exportation.	51
--	----

CHAPITRE VI.

ÉMIGRATION.

Liberté d'émigration. Commissaire impérial de surveillance. Importance de l'émigration	53
--	----

CHAPITRE VII.

STATISTIQUE.

Bureau impérial de statistique. Statistiques commerciale et autres. Recensement quinquennal	56
---	----

CHAPITRE VIII.

POPULATION.

Recensement de 1880. Races. Densité. Accroissement.	59
---	----

CHAPITRE IX.

DE LA JUSTICE.

Considérations. Articles 74 à 77 de la Constitution. Administration de la justice. Office impérial.	62
De l'autorité judiciaire. Des tribunaux ordinaires et de leur compétence. Des tribunaux cantonaux ou de bailliage. Des tribunaux d'échevins.	66

Des tribunaux régionaux. Des cours d'assises. Des chambres pour les affaires de commerce. Des tribunaux régionaux supérieurs. Du tribunal de l'Empire ou Cour suprême de l'Empire	70
Du ministère public. Des greffiers. Des huissiers	78
De l'assistance que les tribunaux se doivent entre eux. De la publicité et de la police des audiences. De la langue judiciaire. De la délibération et du vote. Des vacances des tribunaux	80
Des tribunaux extraordinaires ou d'exception. Des conflits.	84
Du personnel de la justice. Des juges. Des membres du parquet. Des greffiers et huissiers. Des avocats-avoués. Des notaires	86
Des frais de la justice.	93
Du droit civil. De la procédure civile.	95
Du droit pénal. De la procédure criminelle.	103
Du régime pénitentiaire. Des casiers judiciaires	120
Budget de la justice	122

CHAPITRE X.

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

Officiers de l'état civil. Tenue des registres. Naissances. Mariages. Divorce. Décès. Rectification des actes. Contraventions. Légalisation des actes.	128
--	-----

CHAPITRE XI.

DE LA POLICE.

De la police judiciaire. Arrestations. Enquêtes. Saisies. Des peines et de la surveillance.	133
De la presse. Associations et réunions. Police d'ordre	137
Mesures à prendre contre le phylloxera.	141

CHAPITRE XII.

DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE.

Office impérial de santé. Maladies épidémiques. Vaccination. Commerce des aliments. Aliénés. Police vétérinaire. Exercice de la médecine et de la pharmacie. Sociétés libres	143
--	-----

CHAPITRE XIII.

ASSISTANCE PUBLIQUE.

	Pages.
Interdiction de la mendicité. Des assurances en faveur des ouvriers. Du domicile de secours. De l'office fédéral pour les affaires de domicile.	152

CHAPITRE XIV.

DES UNIVERSITÉS.

Organisation. Enseignement. Grades universitaires.	156
--	-----

CHAPITRE XV.

DE L'ARMÉE.

Articles 57 à 68 de la Constitution. Couleurs nationales. Commandement suprême. Ministère de la guerre. Grand état-major. Organes supérieurs du commandement.	169
Composition et organisation de l'armée sur le pied de paix. Corps d'armée. Divisions. Brigades. Régiments. Infanterie. Chasseurs à pied. Cavalerie. Artillerie de campagne. Artillerie à pied. Génie. Troupes de chemin de fer. Train.	180
Recrutement. Contingents. Autorités de recrutement. Opérations de recrutement. Engagements volontaires. Engagements volontaires d'un an. Rengagements. Congés du roi. Réserve et landwehr. <i>Beurlaubtenstand</i> . Landsturm. Districts de bataillon de landwehr.	188
Hierarchie militaire. Recrutement et avancement. Soldats. Sous-officiers. Officiers.	202
Établissements d'instruction et d'éducation.	207
État-major. <i>Adjutantur</i> . État-major des places (commandantures). Service de l'artillerie. Service du génie. Service de la remonte. Service vétérinaire. Service de santé. Société de secours aux blessés. Aumônerie.	211
Intendance militaire. Service des vivres et des fourrages. Service de l'habillement. Service des administrations de garnison. Service des caisses.	223
Solde. Pensions. Institutions de prévoyance et de secours. Décorations.	231
État civil des militaires en droit allemand.	240
Auditorat. Des peines et de la justice. Tribunaux d'honneur. Gendarmerie.	241

Commission de défense de l'Empire. Forteresses. Servitudes militaires. Réquisitions.	255
De l'armée sur le pied de guerre.	261
Fonds des invalides. Fonds de construction des forteresses. Trésor de guerre. Fonds dit d'état-major.	271

CHAPITRE XVI.

MARINE IMPÉRIALE.

Articles 53 et 55 de la Constitution. Amirauté. Stations maritimes. Officiers de marine. Officiers du bataillon de marine. Ingénieurs mécaniciens. Torpilleurs. Officiers d'artillerie. Ingénieurs des fortifications. Ingénieurs de la marine. Médecins. Auditorat. Aumônerie. Payeurs. Intendance. Services administratifs. Troupes de la marine. Sous-officiers. Recrutement. Établissements de la marine. Administration. Bâtiments. Instruction et stations navales. Solde. Justice. Règlement des prises. Droit international maritime.	274
---	-----

CHAPITRE XVII.

MARINE MARCHANDE ET NAVIGATION.

Navigation maritime. Articles 54 et 55 de la Constitution. Conseil supérieur maritime. Commissaires impériaux. Commission technique de navigation maritime. Inspecteurs impériaux des examens. Inspecteurs du tonnage des navires. Police de la navigation maritime. Code des gens de mer. Code de commerce maritime. Sauvetages et secours à la mer. Sinistres maritimes. Cabotage. Droits de navigation dans les ports. Sociétés maritimes. Stations météorologiques. Sociétés de sauvetage.	297
Navigation intérieure. Police. Association de bateliers. Sociétés de navigation. Tribunaux spéciaux pour la navigation du Rhin.	309

CHAPITRE XVIII.

DES CHEMINS DE FER.

Articles 41 à 47 de la Constitution. Réquisitions pour l'armée. Office impérial. Régime général. Service de la poste. Du transport. Des acci-	
---	--

dents. Société d'assurances des compagnies. Association des chemins de fer allemands. Observations. Analyse du règlement d'exploitation. 312

CHAPITRE XIX.

DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

Considérations. Articles 48 à 52 de la Constitution. Office impérial. Personnel. Directions supérieures. Bureaux. Transports par chemin de fer. Tarifs. Franchises. Police et contraventions. Service de la ville de Berlin. Budget. Institution de prévoyance pour les employés. École d'application 332

CHAPITRE XX.

DU COMMERCE.

Considérations. Du Code de commerce. Des commerçants. Des sociétés de commerce. Des actes de commerce. Des entrepôts généraux. De la statistique commerciale. De la faillite et de la banqueroute. Du commerce des valeurs. Police. Direction centrale 346

CHAPITRE XXI.

DE L'INDUSTRIE.

Office des patentes ou brevets. Offices des assurances. Police industrielle. Relations des patrons et des ouvriers. De l'apprentissage. Du travail des enfants et des femmes. Indemnités dues pour accidents dans les exploitations. Assurance contre les maladies. Assurance contre les accidents. Brevets d'invention. Raison de commerce. Marques de fabrique. Loi contre les contrefaçons. Du régime des ouvrages d'or et d'argent. Enseignement industriel. Des ingénieurs. 372

CHAPITRE XXII.

DES BANQUES.

Banque de l'Empire. Banques d'émissions 399

CHAPITRE XXIII.

DES MONNAIES MÉTALLIQUES ET DU PAPIER-MONNAIE. 409

CHAPITRE XXIV.

DES POIDS ET MESURES 413

CHAPITRE XXV.

DES DOUANES ET IMPÔTS INDIRECTS.

Articles 33 à 40 de la Constitution. Dispositions communes. Douanes. Impôts du timbre sur les lettres de change, sur les affaires de Bourse, sur les quittances et règlements de compte, sur les loteries, sur les cartes à jouer. Impôts de consommation sur l'eau-de-vie, sur la bière, sur le sucre de betterave, sur le sel 415

CHAPITRE XXVI.

DES FINANCES.

Considérations. Articles 69 à 73 de la Constitution. Office de la Trésorerie. Caisse centrale. Cour des comptes. Domaine de l'Empire. De la dette d'État et de son administration. Commission des dettes de l'Empire. Recettes et contributions matriculaires. Perceptions. Opérations de trésorerie. Budget 433

CHAPITRE XXVII.



